Livre

Arrêt du Conseil d''état du Roi du 10 septembre 1786, qui proroge jusqu'au premier août 1789, la permission accordée par l'arrêt du 28 juin 1783, d'introduire aux Isles du Vent dans les ports d'entrepôt, les Noirs de traite étrangère, avec une diminution de droits à l'entrée : qui permet pendant le même temps, l'exportation du sucre brut de l'Isle de Sainte-Lucie à l'étranger, en acquittant les droits du Domaine d'Occident : et qui porte à deux cens livres par tête la prime accordée par l'arrêt du Conseil du 16 octobre 1784, aux négocians françois sur les Noirs de traite françoise qui seront introduits dans les ports des Cayes-Saint-Louis à Saint-Domingue...

FRANCE. CONSEIL D'ETAT (13..-1791) Paris 1787

Informations

Edition:	Paris,chez N. H. Nyon, Imprimeur du Parlement,1787.
Langues:	Français
Provenances:	Médiathèque Achille René-Boisneuf de la Ville de Pointe-à-Pitre
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	application/pdf

Mots clés

HISTOIRE COLONIALE

ESCLAVAGE

SCIENCE POLITIQUE

18E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

France. Conseil d'Etat, *Arrêt du Conseil d''état du Roi du 10 septembre 1786, qui proroge jusqu'au premier août 1789, la permission accordée par l'arrêt du 28 juin 1783, d'introduire aux Isles du Vent dans les ports d'entrepôt, les Noirs de traite étrangère, avec une diminution de droits à l'entrée : qui permet pendant le même temps, l'exportation du sucre brut de l'Isle de Sainte-Lucie à l'étranger, en acquittant les droits du Domaine d'Occident : et qui porte à deux cens livres par tête la prime accordée par l'arrêt du Conseil du 16 octobre 1784, aux négocians françois sur les Noirs de traite françoise qui seront introduits dans les ports des Cayes-Saint-Louis à Saint-Domingue... ,* Paris, 1787. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 31 octobre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/PATRIMON/PAP11146.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés